



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 53525

## Texte de la question

Mme Marie-George Buffet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le financement des actions culturelles au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Ainsi, pour ce qui concerne la scène conventionnée du Forum, la baisse des subventions de la DRAC (service théâtre, service danse, service de l'action territoriale, tous confondus) est importante sur les dernières années. En 2006, les crédits alloués étaient de 132 664 euros ; en 2007, de 117 904 euros (- 11 %) ; en 2008, de 100 044 euros (- 24 % par rapport à 2006). Les crédits de l'action territoriale sont les plus en baisse, ce qui est paradoxal car ce sont des crédits d'éducation artistique. Par ailleurs, une structure, la « cuisine », bénéficiait également du concours de l'État. Cette structure se transforme en « Deux pièces-cuisine » et démultiplie son activité. Or des craintes se font jour : la DRAC n'ajusterait pas son financement à la hausse alors que le projet du « Deux pièces-cuisine » est à la fois un projet d'enseignement avec la prise en charge du volet musiques amplifiées du conservatoire à rayonnement départemental de Blanc-Mesnil, un projet de diffusion avec une saison de concerts, un projet de pratique amateur avec l'accueil des groupes dans le studios, sans oublier l'aspect résidence avec l'accueil de deux artistes pour 2009-2010. Les actions d'éducation artistique, le soutien à l'expression et à la création notamment des plus jeunes sont des éléments contribuant à une vie urbaine riche, dense, des lieux-moments de mise en commun. En conséquence, elle lui demande quelle mesure il compte prendre, pour cette année 2009, afin de rétablir les subventions permettant le financement et le développement de la scène conventionnée du forum et pour porter les crédits alloués au « Deux pièces-cuisine » à la hauteur du projet mis en oeuvre.

## Texte de la réponse

La scène conventionnée du forum au Blanc-Mesnil bénéficie de deux types de soutien de la part de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Ile-de-France : une aide en tant que scène conventionnée pour les résidences artistiques de création en danse et en théâtre d'un montant annuel de 53 500 EUR pour les équipes théâtrales et de 38 869 EUR pour les équipes chorégraphiques ; des aides sur projets correspondant à des actions menées en direction de publics plus spécifiques et pouvant relever soit de l'éducation artistique, soit de la politique de la ville sans avoir néanmoins de caractère de reconduction automatique (service de l'action territoriale). Deux éléments principaux ont pu affecter les crédits attribués au forum du Blanc-Mesnil lors des dernières années : la baisse importante intervenue en 2008 sur l'ensemble des crédits liés à l'action culturelle du ministère. Dans ce contexte, le choix a été fait au niveau régional de consolider les dispositifs prioritaires entrant dans le cadre du partenariat avec l'éducation nationale (options facultatives et obligatoires, ateliers artistiques). Le forum du Blanc-Mesnil, qui avait fait depuis plusieurs années le choix d'actions d'éducation artistique plus légères et n'entrant pas prioritairement dans le cadre des dispositifs partenariaux culture/éducation nationale, a effectivement subi une baisse d'autant plus importante de ces aides aux projets en 2008. En 2009, le montant des aides sur projets a néanmoins été considérablement augmenté, passant de 7 675 EUR à 11 525 EUR. La baisse de 4 % des crédits liés aux résidences en 2008 qui a fait passer l'aide de la DRAC au titre des résidences chorégraphiques de 40 489 EUR en 2007 à 38 869 EUR en 2008 et 2009. Pour les résidences théâtrales, la réduction de 4 % liée au gel de crédits pour l'année 2008 a été levée par redéploiement en 2009. Il

convient également de noter que la DRAC Ile-de-France, consciente de ces difficultés cumulées pour le forum, a décidé de lui affecter de manière prioritaire des sommes exceptionnelles complémentaires liées aux dégels partiels de certains programmes intervenus en fin de gestion : 20 000 EUR en 2008 et 5 000 EUR en 2009, sans pour autant que ces montants puissent être considérés dans la base des crédits susceptibles d'être automatiquement reconduits les années suivantes. Enfin, la DRAC Ile-de-France soutient depuis l'origine le projet « Deux pièces-cuisine » qui concerne les musiques amplifiées sur le territoire du Blanc-Mesnil - et auquel le forum est associé - en versant une subvention annuelle de 10 963 EUR à la mairie du Blanc-Mesnil (projet mené en régie municipale).

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53525

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 3 novembre 2009

**Question publiée le :** 30 juin 2009, page 6292

**Réponse publiée le :** 10 novembre 2009, page 10635